

# Responsable du SIPP commun - pôle 23 (H/F/X)

[OFFRES D'EMPLOI](#)[CANDIDATURE SPONTANÉE](#)[MON PROFIL](#)

## Responsable du SIPP commun - pôle 23 (H/F/X)

### La société

Les Pôles Senior et Enfance, Santé mentale et Assuétudes, forts de plus d'un millier de collaborateurs, fédèrent 8 maisons de repos et de soins, 6 crèches, 3 services de santé mentale, un centre de postcure pour personnes alcooliques, un service d'accueil extra-scolaire, un service de Promotion de la Santé à l'École et un centre du Bien-Naître dans le Brabant Wallon et le Hainaut.

Ces structures ont pour mission d'accueillir, d'accompagner et d'aider la population dans tout le parcours de la vie grâce à leurs activités dans les secteurs de l'accueil des enfants, des personnes âgées ou de toute personne en difficulté de vie.

Travailler au sein du Pôle 23 c'est **rejoindre le secteur associatif** et bénéficier d'une série d'avantages, qui vont au-delà de la simple rémunération :

**Un impact sociétal :** intégrer les structures associatives du Pôle 23 permet de répondre à une volonté de contribuer à une société plus humaine et solidaire. Les projets et les actions ont un impact direct sur le bénéficiaire.

**Une pérennité et des valeurs fortes :** Nos valeurs, l'Excellence, le Respect, l'Agilité, l'Engagement et l'Entraide, fondent les décisions et actions de chacun. Le Pôle 23 donne la possibilité aux collaborateurs de s'engager sur le long terme dans des projets porteurs de sens. Nos structures multi secteurs favorisent les synergies entre les collaborateurs et offrent des opportunités de formations continues et d'évolution pour les employés.

**La réinjection des bénéfices :** contrairement aux structures commerciales qui cherchent à dégager un profit, le secteur associatif est sans but lucratif. Les éventuels fonds financiers sont réaffectés afin de renforcer les politiques en matière de personnel, développer de nouveaux projets axés sur le bien-être et le respect des bénéficiaires.

**Un encadrement au-delà de la norme :** le secteur associatif se distingue par l'encadrement en personnel supérieur. Quel que soit le service, vous serez donc plus nombreux (jusqu'à un tiers de personnel en plus) pour vous occuper du bien-être de chacun, bénéficiaires et membres du personnel. Ceci favorise la qualité d'accompagnement de nos bénéficiaires, en vous offrant plus de temps dans les échanges.

### Fonction

#### Responsable du SIPP commun – Donnez du sens à la prévention

Pôles Senior, Enfance, Santé mentale et Assuétudes – Groupe Jolimont / HELORA

#### Et si la prévention devenait un vrai levier humain ?

A Jolimont, la prévention n'est pas une case à cocher. C'est un choix de valeurs, une manière concrète de protéger, d'accompagner et de faire grandir celles et ceux qui prennent soin des autres, chaque jour.

Pour porter cette ambition, nous recrutons un-e Responsable du Service Interne pour la Prévention et la Protection au Travail (SIPP commun).

#### Un poste transversal, stratégique et profondément humain

Vous prenez en charge la coordination du SIPP commun pour l'ensemble de nos secteurs :

- Maisons de repos et de soins
- Crèches
- Services de santé mentale
- Centre de postcure en assuétudes

Soit une vingtaine de sites, des réalités de terrain très diverses... et un impact concret sur le bien-être de plus d'environ 900 collaborateurs.

Vous exercez votre fonction en toute indépendance, directement rattaché-e à la Direction générale, avec un rôle de référent, de coordinateur et de partenaire de confiance pour les directions, la ligne hiérarchique et les équipes.

#### Votre rôle clé

Être la personne qui :

- Donne du sens et de la cohérence à la prévention
- Traduit la législation en pratiques utiles, réalistes et comprises sur le terrain
- Fait le lien entre des secteurs très différents autour d'une même exigence : le bien-être au travail

*Les responsabilités opérationnelles détaillées figurent dans la description de fonction.*

## Profil

### Formations obligatoires – un prérequis incontournable

Vous disposez :

- du titre de Conseiller-ère en prévention niveau 1 ou niveau 2
- d'une formation psycho-médico-sociale

Vous êtes au clair avec :

- le recyclage annuel et la formation permanente obligatoire
- la loi du 4 août 1996 relative au bien-être des travailleurs

---

### Et vous, dans tout ça ?

Vous vous reconnaissez si vous :

- aimez les rôles transversaux et les environnements multi-sites
- appréciez autant la réalité du terrain que les cadres réglementaires
- savez dialoguer, structurer, convaincre et fédérer sans imposer
- souhaitez mettre votre expertise au service d'un secteur non-marchand porteur de sens

## Offre

### Ce que nous vous offrons

- Un contrat à durée indéterminée 38h/semaine
- Un poste à fort impact sociétal, au cœur des décisions
- Un environnement bienveillant, engagé et en évolution constante
- Des conditions attractives :
  - ◊ Avantages santé au sein du réseau HELORA
  - ◊ Assurance hospitalisation
  - ◊ Accès à la plateforme Benefits at Work
  - ◊ Réelles possibilités de mobilité interne
  - ◊ Accès prioritaire aux crèches du groupe

---

### ✉ Envie de faire de la prévention autrement ?

Si, pour vous, la prévention est avant tout une affaire d'humain, de dialogue et de sens, alors ce poste est fait pour vous.

Rejoignez Jolimont et contribuez à créer des environnements de travail plus sûrs, plus sains... et plus humains.

## Fichiers joints

Cliquez ici pour découvrir nos avantages

POSTULEZ MAINTENANT